



## TRANSITIONS N° 6



### Les grands travaux d'automne des animaux du jardin

C'est bientôt l'automne ! Si pour les humains, cela signifie parfois se blottir chez soi en pensant aux vacances, pour de nombreux animaux, c'est une saison de préparation intense à l'hiver qui s'annonce. Ceux-ci vont faire des provisions et aménager leur refuge hivernal afin de pouvoir survivre à la saison froide :

Le **hérisson** est un habitant fréquent des jardins en automne. C'est la saison où il se prépare à l'hibernation, cherchant des abris comme des tas de feuilles ou des composts où se réfugier pour l'hiver.

L'automne est la période de grande activité pour l'**écureuil roux**, qui collecte des noix, noisettes et autres graines pour les stocker en vue de l'hiver. Il est souvent vu dans les jardins, grimpant aux arbres ou fouillant le sol.

Le **rouge-gorge** est très présent dans les jardins à l'automne. S'il reste visible toute l'année, en automne, il devient plus territorial et est souvent observé près des mangeoires.

En automne, les **crapauds communs** commencent à chercher des endroits humides et protégés pour hiberner, souvent sous des tas de feuilles ou dans des crevasses de mur.

Le **Vulcain** est l'un des derniers papillons visibles avant l'hiver. On le voit souvent dans les jardins en train de butiner les dernières fleurs ou les fruits fermentés, comme les pommes tombées.

Le **lérot**, petit animal nocturne, parfois appelé loir des greniers, est un petit rongeur qui cherche des endroits pour hiberner en automne. Il se nourrit abondamment de fruits et de graines pour constituer des réserves de graisse avant de se mettre en sommeil.

Bien qu'ils soient moins nombreux qu'au printemps et en été, certaines **abeilles et bourdons** continuent de butiner les fleurs d'automne, comme les asters ou les chrysanthèmes, pour faire des réserves de pollen et de nectar.

L'automne est également une période où l'on voit une augmentation des **champignons et d'insectes** décomposeurs comme les cloportes et les coléoptères qui jouent un rôle crucial dans la décomposition des feuilles mortes.

Alors, **prenez soin de laisser des tas de bois**, de vieilles branches et des tas de feuilles au fond du jardin pour abriter toute cette vie.

Dans le même esprit, lors de la taille de vos haies, **laissez quelques baies** pour les oiseaux, ils s'en nourriront en hiver !

Enfin, **reportez à plus tard la taille des vivaces**, vous permettrez au cycle végétatif de se terminer. Les graines tomberont au sol, pourront ainsi se ressemer, et les animaux se chargeront de prélever le surplus pour effectuer des réserves.



### Sport et nature : Un duo gagnant !

Être un sportif tout en préservant la biodiversité demande d'adopter des gestes et pratiques de nature à minimiser son impact sur l'environnement.

**Connaître et respecter les écosystèmes locaux** : Avant de pratiquer un sport en plein air, informez-vous sur les écosystèmes locaux, les espèces protégées, et les périodes sensibles (par exemple, la nidification des oiseaux).

**Protéger les habitats naturels** : Si vous pratiquez la marche, la randonnée ou le course à pied, veillez à ne pas ramasser de plantes ou perturber les animaux. Évitez de créer de nouveaux chemins ou zones d'activité qui pourraient endommager l'habitat naturel. Respectez les interdictions d'accès à certaines zones fragiles.

**Utiliser des équipements écologiques :** Choisissez du matériel fabriqué de manière durable, à partir de matériaux recyclés ou naturels, et conçu pour minimiser l'impact environnemental.

**Pratiquer des sports non motorisés :** Optez pour des sports qui n'ont pas besoin de véhicules motorisés, comme la marche, la randonnée, la course à pied, le vélo, l'escalade, ou la natation en milieu naturel.

**Réduire son empreinte carbone :** Pour vous rendre sur les lieux de pratique, privilégiez les transports en commun, le covoiturage, ou même le vélo. Essayez de choisir des sites proches pour limiter les trajets en voiture.

**Éviter les produits chimiques :** Lorsque vous pratiquez des sports aquatiques, utilisez des crèmes solaires et autres produits qui ne contiennent pas de substances nocives pour la vie marine.

**Réduire les déchets :** Emportez toujours un sac pour vos déchets et ramassez ceux que vous trouvez, même s'ils ne vous appartiennent pas. Évitez les emballages plastiques et préférez les gourdes et contenants réutilisables.

**Participer à la restauration écologique :** Engagez-vous dans des actions de reforestation, de nettoyage des plages, ou de restauration des habitats locaux. Ces activités permettent de compenser une partie de l'impact que peuvent avoir certaines pratiques sportives.

**Sensibiliser autour de soi :** Parlez de l'importance de la préservation de la biodiversité avec vos partenaires sportifs. Encouragez-les à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

En résumé, appliquez le "**Leave No Trace**" (ne laissez pas de traces) : Ce principe encourage à laisser la nature telle qu'on l'a trouvée, voire en meilleur état. Vous pourrez alors, non seulement profiter des bienfaits du sport en pleine nature, mais aussi contribuer activement à la protection de la biodiversité.



### Les enjeux environnementaux ambitieux du ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

\* *L'artificialisation désigne la transformation des sols naturels, agricoles ou forestiers en surfaces construites ou imperméabilisées.*

Le but du du ZAN est de parvenir à une **absence nette de nouvelles terres artificialisées d'ici 2050** avec un

seuil intermédiaire de réduction de 50 % du rythme actuel d'ici 2031.

Cet objectif est inscrit dans la loi Climat et Résilience adoptée en France en 2021 et les **collectivités territoriales devront l'intégrer dans leurs prochains documents d'urbanisme** (tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUIH)).

Le ZAN va donc induire une profonde modification des règles d'urbanisme afin de **privilégier la rénovation et la réutilisation des espaces déjà urbanisés** :

- En encourageant la **densification urbaine** dans les zones déjà construites pour limiter l'étalement urbain.
- En donnant priorité à la **reconversion des friches** industrielles, commerciales ou urbaines réduisant ainsi la pression sur les sols naturels ou agricoles.
- Lorsque l'artificialisation est inévitable, en établissant des **mesures compensatoires**, comme la création ou la restauration de zones naturelles.

Ainsi, le ZAN optimise l'utilisation des espaces déjà urbanisés plutôt que d'empiéter sur des terres agricoles ou naturelles, limitant ainsi la destruction de ces espaces.

Il **favorise ainsi une agriculture locale et durable et préserve les paysages traditionnels** emblématiques de l'identité culturelle de notre région.

Cette sobriété foncière contribue également à la **protection des écosystèmes et des habitats naturels des espèces** :

- Les **couloirs écologiques** nécessaires au déplacement des espèces étant maintenus, la biodiversité est protégée.
- Le maintien des surfaces naturelles (en particulier forêts et zones humides) contribue à la **séquestration du carbone**, réduisant ainsi notre empreinte carbone.
- Les sols naturels permettent une meilleure infiltration des eaux de pluie, **alimentant ainsi les nappes phréatiques** et réduisant les risques d'inondation.  
Le ZAN permet ainsi **de limiter le ruissellement** ce qui maintient la fertilité et les fonctions écologiques des sol.

### CONTACTS

Des remarques, suggestions, demandes ?

N'hésitez pas à envoyer un courriel à [travaux@lampaul-ploudalmezeau.bzh](mailto:travaux@lampaul-ploudalmezeau.bzh) ou à contacter la mairie qui transmettra.